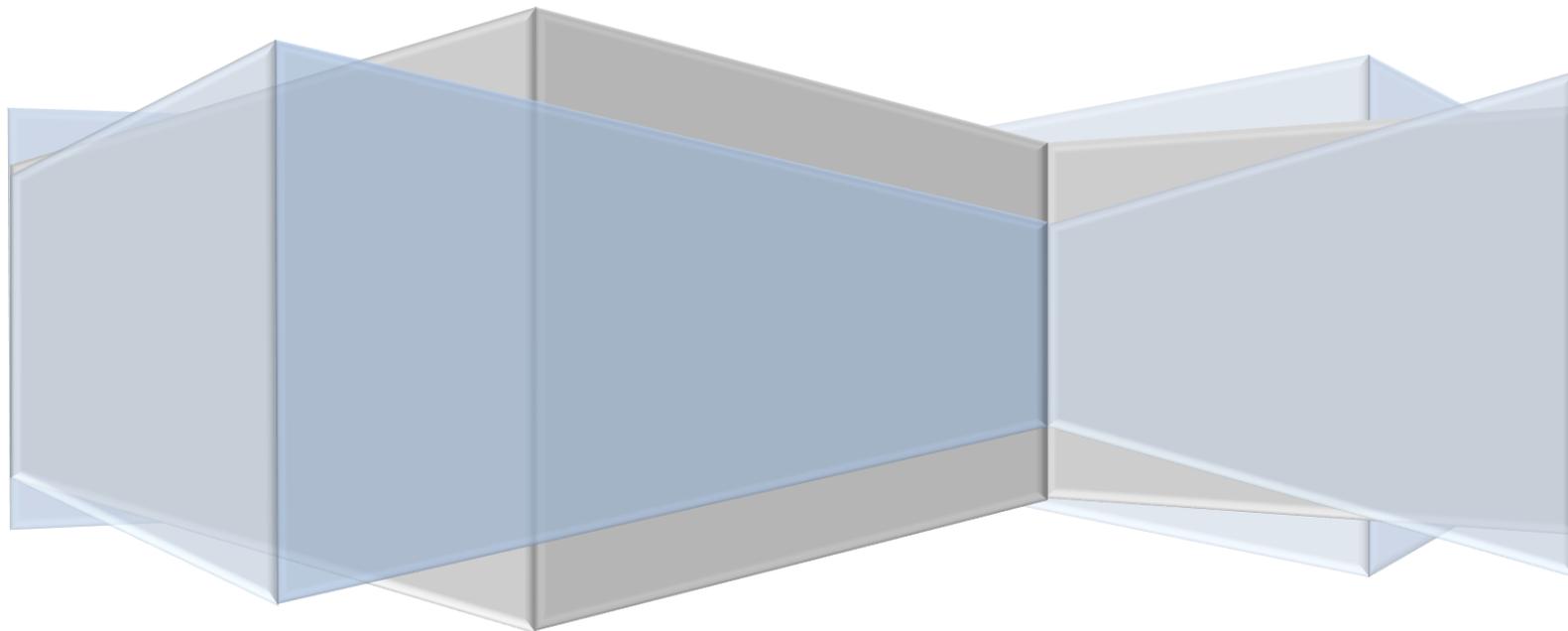




**NOTE BREVE ET
SYNTHETIQUE DU
COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2024 ET DU
BUDGET PRIMITIF 2025**



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 ET DU BUDGET PRIMITIF 2025

Sommaire :

-
- I. Le cadre général du budget
 - II. Présentation du syndicat
 - III. Le compte financier unique 2024- budget principal
 - IV. Le compte financier unique 2024- budget annexe transit
 - V. Le compte financier unique 2024- budget annexe panneaux photovoltaïques
 - VI. Le compte financier unique 2024- budget redevance incitative
 - VII. Le budget primitif 2025 – budget principal
 - VIII. Le budget primitif 2025 – budget annexe transit
 - IX. Le budget primitif 2025 – budget annexe panneaux photovoltaïques
 - X. Le budget primitif 2025 – budget annexe redevance incitative
-

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site internet du SICOVAD.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, sincérité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 2 avril 2024 par le conseil syndical. Il peut être consulté sur simple demande.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de

fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. Présentation du syndicat

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SICOVAD est composé de 4 EPCI adhérents :

- la Communauté d'Agglomération d'Epinal,
- la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales,
- la Communauté de Communes Bruyères Vallons des Vosges,
- la Communauté de communes de la Région de Rambervillers.

Il couvre 142 communes pour 166 456 habitants.

Au 31/12/2024, le SICOVAD compte 143 agents, 24 femmes (17%) et 119 (83%) hommes.

Au 1^{er} janvier 2025, le SICOVAD compte quatre budgets. Un budget principal et trois budgets annexes.

Le Budget Principal regroupe l'ensemble des activités que le SICOVAD exerce au profit des habitants des communes membres et relevant de la TEOM.

Ce sont principalement les frais généraux, de collecte, de communication, de fonctionnement des déchèteries et de la plateforme de compostage, des prestations d'EVODIA, en matière de frais de gestion (coût/habitant), de transitage, de transport et de traitement des déchets ménagers. Les frais globaux de traitement représentent 37 % des charges réelles de fonctionnement.

Ce budget est financé par la TEOM, par les soutiens versés par les éco-organismes et par la redevance spéciale payée par les principaux producteurs de déchets non ménages, administrations, établissements scolaires, activités industrielles et commerciales ainsi que par la vente des produits issus des collectes, de la plateforme de compostage, des matériaux et matières ainsi que des prestations de service.

III. Le compte financier unique 2024-budget principal

a) Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services du syndicat.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	CA 2024
011	Charges à caractère général	10 570 372,03 €
012	Charges de personnel	7 987 754,88 €
65	Autres charges de gestion courante	780 324,91 €
66	Charges financières	7 133,74 €
68	Provisions sur créances douteuses	2 360,00 €
DEPENSES REELLES		19 347 945,56 €
042	Opérations d'ordre	2 008 876,68 €
DEPENSES D'ORDRE		2 008 876,68 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		21 356 822,24 €

S'élevant à **19 347 945,56 €**, les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à **96,78 %**. Il est à noter qu'elles sont en légère hausse par rapport à 2023 (+ 5,12 %). Cette hausse est principalement due à l'évolution du coût de traitement des différentes filières, à l'augmentation du prix des matières liée à l'inflation, ainsi qu'à l'évolution des dépenses de personnel.

Les charges à caractère général sont composées notamment :

- Traitement des déchets
- Carburant
- Télécommunication
- Matières et fournitures
- Vêtement de travail
- Assurances statutaire, mobilière, véhicules et immobilières
- Entretien et réparations matériel roulant, biens mobiliers et immobiliers.
- Fournitures d'entretien

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées des salaires du personnel (41%), des frais de traitement des déchets ménagers collectés (37%), de l'entretien/maintenance/assurance/réparations de nos bâtiments et de notre parc poids lourds, de la consommation de carburant, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services effectuées, des frais de communication, de la cotisation versée au syndicat de traitement, des subventions versées aux habitants au titre de gestes de prévention, des indemnités des élus et des intérêts des emprunts à payer.

Les postes ayant le plus évolués depuis 2023 :

- Maintenance et garantie des véhicules (+6,55%),
- Assurances (+12,62%)
- Charges du tri (+3,53%) suite à une hausse de tarif et des refus de tri
- Charges de personnel (+9,69 %)

Les recettes de fonctionnement

Chapitres	Libellés	Titres émis 2023
013	Atténuations de charges	106 026,85 €
70	Ventes de produits fabriqués	3 475 869,11 €
73	Impôts et taxes	15 694 693,00 €
74	Dotations, subventions et participations	2 973 358,05 €
75	Autres produits de gestion courante	25 173,29 €
77	Produits exceptionnels	338 907,78 €
	RECETTES REELLES	22 614 028,08 €
042	Opérations d'ordre	102 007,31 €
	RECETTES D'ORDRE	102 007,31 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 716 035,39 €

Se montant à **22 614 028,08 €**, les recettes réelles sont supérieures aux prévisions primitives de + 821 K€ (+3,8 %). Et une évolution significative de **+1 285 460 €** par rapport à 2023 (+5,9 %). Cet écart étant lié essentiellement aux prix de reprise des matériaux issus du tri des emballages et de la ferraille collectée en déchèteries, ainsi que des soutiens CITEO qui ont sensiblement évolués en 2024.

Les ventes de produits et matières sont composées :

- Redevance Spéciale
- Locations et prestations
- Reprise matières issues du tri par l'éco organisme CITEO
- Vente de la ferraille
- Vente de composteurs
- Ventes de produits issus de la plateforme de compostage

Les dotations, soutiens et participations contiennent :

- Soutiens du tri
- Soutiens des filières Ecomobilier, D3E (déchets d'équipement électriques et électroniques) et Eco DDS
- Soutien ECOFOLIO (papier)

La fiscalité, principale ressource du SICOVAD, est directement reçue par les 3 communautés adhérentes. Cette ressource est le produit des bases fiscales par les taux votés par la structure.

Les taux se décomposent en 3 zones :

- zone 1 à 9,15 %,
- zone 2 à 9,33 %,
- zone 3 à 10,62 %

Le produit prévisionnel moyen rapporté à l'habitant 2024 s'élèverait ainsi à 101,97 €/habitant

b) Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la structure à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création (constructions, réseaux...).
- en recettes : trois types de recettes coexistent : les recettes réelles type subventions et fonds de compensation de la TVA, les recettes d'ordre (amortissements) et les résultats antérieurs

Les dépenses d'investissement

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés	RAR
20	Immobilisations incorporelles	205 006,39 €	75 106,45 €	15 535,80 €
204	Subventions d'équipement versées	33 951,59 €		12 136,32 €
21	Immobilisations corporelles	2 617 976,26 €	1 541 565,63 €	395 025,17 €
23	Immobilisations en cours	6 744 538,22 €	3 197 144,24 €	2 598 723,70 €
16	Emprunts et dettes assimilées	149 000,00 €	146 972,78 €	
	DEPENSES REELLES	9 347 480,33 €	2 600 190,01 €	810 919,56 €
040	Opérations d'ordre	102 331,31 €	102 331,31 €	
	DEPENSES D'ORDRE	102 331,31 €	102 331,31 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 852 803,77 €	5 063 120,41 €	3 021 420,99 €

Les principaux investissements 2024 sont les suivants :

- Matériel de transport : 2 BEOM 19t et l'aménagement d'un véhicule utilitaire 506k€
- Installations et outillages techniques, notamment des modulobétons pour la déchèterie provisoire, relamping et projecteurs extérieurs led, portails, composteurs collectifs, armoires vestiaires séchantes, outillages et matériels divers 195 k€
- Achat de matériel et outillage de voirie : tels bacs (216 k€), compacteur monobloc (47k€), des conteneurs aériens (61k€) et des panneaux et équipements pour la communication (6 k€)
- Acquisition du bâtiment Les Forges 355 k€
- Assistance et mise en place plan de sécurisation cybersécurité et refonte site internet et mise en place module de paiement 53 k€

Les recettes d'investissement

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts (BP+DM)	Titres émis
10	Dotations, fonds divers et réserves	250 000,00 €	299 725,64 €
13	Subventions	142 490,00 €	154 403,74 €
23	Immobilisations en cours		5 337,23 €
27	Autres immobilisations financières	33 004,00 €	33 004,00 €
TOTAL RECETTES REELLES		425 494,00 €	492 470,61 €
021	Virement de la section d'exploitation	6 132 373,70 €	
040	Opérations d'ordre	2 185 230,00 €	2 008 876,68€
041	Opérations patrimoniales	324,00 €	324,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 317 927,70 €	2 009 200,68 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		8 743 421,70 €	2 501 671,29 €
R001	Solde d'exécution N-1	1 109 382,07 €	

Composée de Fonds de compensation de la TVA, de subventions, du remboursement de l'avance du budget annexe « panneaux photovoltaïques » ainsi que des amortissements (80%), elles financent une partie d'investissement ainsi que l'épargne de la section de fonctionnement.

IV. Le compte financier unique 2024-budget annexe transit

Le Budget Annexe transit regroupe l'ensemble des activités assurées par le SICOVAD pour le compte de tiers, collectivités, entreprises et notamment :

- la gestion du transit
- la réception de déchets des collectivités et professionnels au transit d'Epinal

a) Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	CA 2024
011	Charges à caractère général	119 670,98 €
012	Charges de personnel	141 870,21 €
65	Autres charges de gestion courante	1,63 €
DEPENSES REELLES		261 542,82 €
042	Opérations d'ordre	20 676,68 €
DEPENSES D'ORDRE		20 676,68 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		282 219,50 €

Se montant à 261 542,82 €, les dépenses réelles ont été exécutées à hauteur de **81 %**. De plus, elles sont supérieures de 4 648 € aux réalisations 2023.

Composées de charges de traitements des déchets banals d'entreprises (33 % des charges réelles), de carburant, d'assurances, de télécommunications, d'entretiens et de réparations du matériel mobilier, roulant et immobilier ainsi que des dépenses de personnel.

Le personnel représente 54,42 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement

Chapitres	RECETTES	CA 2024
70	Vente de produits et prestations de services	493 672,97 €
75	Autres produits de gestion courante	3,91 €
RECETTES REELLES		493 676,88 €
042	Amortissements	11 787,73 €
RECETTES D'ORDRE		11 787,73 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		505 464,61 €

Les recettes réelles s'élèvent à 493 676,88 € et ont été supérieures aux réalisations 2023 de **49 613 €** (+ 11%).

Composées de recettes de l'utilisation des transit compétence d'EVODIA et de la rémunération des apports des professionnels.

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés	RAR
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	790,00 €	188,10 €	
23	Immobilisations en cours	1 127 266,98 €	7 919,00 €	1 723,50 €
020	Dépenses imprévues	10 000,00 €		
DEPENSES REELLES		1 138 056,98 €	8 107,10 €	1 723,50 €
040	Opérations d'ordre	11 788,00 €	11 787,73 €	
DEPENSES D'ORDRE		11 788,00 €	11 787,73 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 149 844,98 €	19 894,83 €	1 723,50 €

Les dépenses d'investissement sont composées essentiellement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'études relatives aux travaux de Razimont (Partie BA)

Les recettes d'investissement

Chapitres	RECETTES	Crédits ouverts (BP+DM)	Titres émis
13	Subventions	37 330,00 €	37 331,52 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		37 330,00 €	37 331,52 €
021 Virement de la section d'exploitation		661 874,51 €	
040	Amortissements des immobilisations	23 165,00 €	20 676,68 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		685 039,51 €	20 676,68 €
TOTAL CUMULE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		722 369,51 €	58 008,20 €

Les dépenses d'investissement sont financées par l'épargne, le résultat antérieur ainsi que par les amortissements.

V. Le compte financier unique 2024-budget annexe panneaux photovoltaïques

Le Budget Annexe Panneaux photovoltaïques regroupe l'activité de production d'électricité assurée par le SICOVAD notamment :

- la revente liée à l'installation de la centrale photovoltaïque située au siège social
- l'autoconsommation et la revente d'électricité de l'installation de panneaux photovoltaïques situés sur la déchèterie de Thaon les Vosges.

a) Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	BP 2024	CA 2024
011	Charges à caractère général	5 685,00 €	4 983,37 €
65	Autres charges de gestion	2,00 €	0,95 €
022	Dépenses imprévues	850,00 €	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		6 537,00 €	4 984,32 €
042 Opérations d'ordre		19 048,00 €	19 048,00 €
023 Virement à la section d'investissement		14 292,89 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		39 877,89 €	24 032,32 €

Se montant à 4 984,32 €, les dépenses réelles ont été exécutées à hauteur de **87,66 %**.

Composées de l'utilisation du réseau ENEDIS (10 % des charges réelles), d'entretien et de maintenance (47 %) et d'assurances (43%).

Les recettes de fonctionnement

Chapitres	RECETTES	BP 2024	CA 2024
70	Vente de produits et prestations de services	26 000,00 €	28 007,26 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		26 000,00 €	28 007,26 €

Les recettes réelles s'élèvent à 28 007,26 €, légèrement supérieures aux recettes estimées lors de l'élaboration du budget 2024.

Composées de revente d'électricité de la centrale photovoltaïque du siège et de la déchèterie de Thaon.

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés
16	Emprunts et dettes assimilées	18 004,00 €	18 004,00 €
23	Immobilisations en cours	14 036,89 €	
DEPENSES REELLES		32 040,89 €	18 004,00 €
020	Dépenses imprévues	1 300,00 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		33 340,89 €	18 004,00 €

Les dépenses d'investissement sont composées uniquement du remboursement de 1/25^{ème} de l'avance remboursable effectuée sur le budget principal lors de la création de ce budget.

Les recettes d'investissement

Chapitres	RECETTES	Crédits ouverts	Titres émis
1068	Résultat d'investissement N-1 reporté	11 381,08 €	11 381,08 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		11 381,08 €	11 381,08 €
040 Opérations d'ordre		19 048,00 €	19 048,00 €
023 Virement de la section d'exploitation		14 292,89 €	
TOTAL CUMULE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		44 721,97 €	30 429,08 €

Les dépenses d'investissement sont financées par l'épargne, le résultat antérieur ainsi que par les amortissements.

IV. Le compte financier unique 2024-budget redevance incitative

c) Section de fonctionnement

Le budget annexe Redevance incitative regroupe l'ensemble des activités que le SICOVAD exerce au profit des habitants des communes relevant de la Redevance incitative.

Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	CA 2024
011	Charges à caractère général	703 998,21 €
012	Charges de personnel	368 068,10 €
65	Autres charges de gestion courante	52 514,07 €
66	Charges financières	6 253,59 €
DEPENSES REELLES		1 130 833,97 €
042	Opérations d'ordre	112 735,34 €
DEPENSES D'ORDRE		112 734,34 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 243 569,31 €

S'élevant à **1 130 833,97 €**, les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à **96,51**

Les charges à caractère général sont composées notamment :

- Traitement des déchets
- Carburant
- Télécommunication
- Matières et fournitures
- Vêtement de travail
- Assurances statutaire, mobilière, véhicules et immobilières
- Entretien et réparations matériel roulant, biens mobiliers et immobiliers.
- Fournitures d'entretien

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées des salaires du personnel (32,5 %), des frais de traitement des déchets ménagers collectés (46,2%), de l'entretien/maintenance/assurance/réparations des bâtiments et du parc poids lourds, de la consommation de carburant, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services effectuées, des frais de communication, de la cotisation versée au syndicat de traitement, des subventions versées aux habitants au titre de gestes de prévention, des indemnités des élus et des intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement

Chapitres	Libellés	Titres émis 2024
013	Atténuations de charges	1 758,81 €
70	Ventes de produits fabriqués	127 186,76 €
74	Dotations, subventions et participations	1 028 449,03 €
75	Autres produits de gestion courante	107 903,86 €
	RECETTES REELLES	1 265 298,46 €
042	Opérations d'ordre	20 490,71 €
	RECETTES D'ORDRE	20 490,71 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 285 789,17 €

Se montant à **1 265 298,46 €**, les recettes réelles sont inférieures aux prévisions primitives de - 2 797 € (-0,22 %).

Les ventes de produits et matières sont composées :

- Reprise matières issues du tri par l'éco organisme CITEO
- Vente de la ferraille
- Vente de composteurs

Les dotations, soutiens et participations contiennent :

- Contribution Redevance incitative reversée par la 2C2R (865 k€)
- Soutiens du tri
- Soutiens des filières Ecomobilier, D3E (déchets d'équipement électriques et électroniques) et Eco DDS

d) Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la structure à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création (constructions, réseaux...).

- en recettes : trois types de recettes coexistent : les recettes réelles type subventions et fonds de compensation de la TVA, les recettes d'ordre (amortissements) et les résultats antérieurs

Les dépenses d'investissement

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts	Crédits employés
21	Immobilisations corporelles	313 589,59 €	15 577,80 €
16	Emprunts et dettes assimilées	56 800,00 €	56 747,83 €
	DEPENSES REELLES	370 389,59 €	73 325,63 €
040	Opérations d'ordre	20 500,00 €	20 490,71 €
	DEPENSES D'ORDRE	20 500,00 €	92 816,34 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	390 889,59 €	92 816,34 €

Les principaux investissements 2024 sont les suivants :

➤ Achat de 130 bacs roulants	13 796 €
➤ 1 souffleur à dos Stihl	842 €
➤ Achat de 6 composteurs collectifs 600L	766 €
➤ 2 téléphones mobiles	173 €

Les recettes d'investissement

Chapitres	Libellés	Crédits ouverts (BP+DM)	Titres émis
10	Dotations, fonds divers et réserves	278 124,59 €	278 124,59 €
	TOTAL RECETTES REELLES	278 124,59 €	278 124,59 €
040	Opérations d'ordre	112 765,00 €	112 735,34 €
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	112 765,00 €	112 735,34 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	390 889,59 €	390 889,59 €

Composée de l'excédent N-1 capitalisé ainsi que des amortissements, elles financent une partie d'investissement ainsi que l'épargne de la section de fonctionnement.

VII. Le budget primitif 2025-Le budget principal

a) Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services du syndicat.

Les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à **25 613 331,65 €**

Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	CA 2024	BUDGET 2025
011	Charges à caractère général	10 570 372,03 €	11 019 992,87 €
012	Charges de personnel	7 987 754,88 €	8 393 692,86 €
65	Autres charges de gestion courante	780 324,91 €	782 925,27 €
66	Charges financières	7 133,74 €	91 872,00 €
68	Dotations, provisions	2 360,00 €	11 705,00 €
DEPENSES REELLES		19 347 945,56 €	20 300 688,00 €
042	Opérations d'ordre	2 008 876,68 €	2 100 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement		3 212 643,65 €
DEPENSES D'ORDRE		2 008 876,68 €	5 312 643,65 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		21 356 822,24 €	25 613 331,65 €

Dans un esprit de maîtrise des charges, mais avec un effet de la hausse modérée du traitement et du tri, et la progression structurelle de la partie ressources humaines, le montant des dépenses réelles de fonctionnement est à hauteur de 20 300 688 € pour 2025, soit une augmentation par rapport au réalisé 2024 de +5 % (+952 742 €). Les dépenses réelles par habitant devraient s'élever à 132,45 € (contre 130,98 €/hab en 2024).

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées des salaires du personnel (41%), des frais de traitement des déchets ménagers collectés (35%), de l'entretien/maintenance/assurance/réparations de nos bâtiments et de notre parc poids lourds, de la consommation de carburant, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services effectuées, des frais de communication, de la cotisation versée au syndicat de traitement, des subventions versées aux habitants au titre de geste de prévention, des indemnités des élus et des intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement

Chapitres	RECETTES	CA 2024	BUDGET 2025
70	Vente produits et prestations de services	3 475 869,11 €	3 231 080,07 €
73	Impôts et taxes	15 694 693,00 €	16 055 576,00 €
74	Dotations Subventions et participations	2 973 358,05 €	2 805 693,38 €
013	Atténuation de charges	106 026,85 €	80 000,00 €
75	Autres produits de gestion	25 173,29 €	34 830,00 €
77	Produits exceptionnels	338 907,78 €	
RECETTES REELLES		22 614 028,08 €	22 207 179,45 €
042	Opérations d'ordre	102 007,31 €	106 341,00 €
RECETTES D'ORDRE		102 007,31 €	106 341,00 €
R002	Solde d'exécution N-1	6 414 086,09 €	3 299 811,20 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		29 130 121,48 €	25 613 331,65 €

Prévues un peu moins soutenues qu'en 2024, le montant des recettes réelles de fonctionnement sont à hauteur de **22 207 179,45 €** pour 2025, soit une baisse par rapport au réalisé 2024 de **-1,80 %** (-406 849 €). Elles représentent 144,89 €/habitant (contre 141,59 €/hab en 2024).

Pour notre syndicat, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de la redevance spéciale acquittée par les gros producteurs de déchets, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, des subventions d'éco organismes, de prestations et de ventes de matières et de produits (tels les produits de la plateforme de compostage).

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

La fiscalité :

Cette ressource est le produit des bases fiscales par les taux votés par la structure. Les bases fiscales prévisionnelles 2025 transmises par l'administration fiscale montrent une augmentation significative de 2,3 % par rapport à 2024.

Le produit prévisionnel moyen rapporté à l'habitant 2025 s'élèverait ainsi à 104,75 €/habitant

b) Section d'investissement

Les dépenses et les recettes prévisionnelles d'investissement 2025 s'élèvent à 14 060 037,54 €.

Les dépenses d'investissement

Chapitres	DEPENSES	BUDGET 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	172 140,00 €
20	Immobilisations incorporelles	197 412,18 €
204	Subventions d'équipement versées	35 256,68 €
21	Immobilisations corporelles	2 050 545,79 €
23	Immobilisations en cours	9 976 274,83 €
26	Immobilisations financières	70 000,00 €
	DEPENSES REELLES	12 501 629,48 €
040	Op transfert entre sections	106 341,00 €
	DEPENSES D'ORDRE	106 341,00 €
	D001 SOLDE D'EXECUTION N-1	1 452 067,05 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 060 037,54 €

Les dépenses réelles d'investissement prévues pour 2025 s'élèvent à **12 501 629,48 €**, soit 81,56 € par habitant (contre 62,33 €/hab en 2024).

Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :

- Achat de 2 véhicules utilitaires et 2 camions BEOM 26t (675 k€)
- Installations et outillages techniques, notamment des bennes de déchèteries, passage en luminaires LED et du matériel pour l'aménagement du drive (238 k€)
- Achat de matériel et outillage de voirie : tels bacs (216 k€), points de collecte d'apport volontaires (verre, OMR et tri) pour 189 k€ et des panneaux signalétiques pour la déchèterie provisoire (24 k€).
- Maîtrise d'œuvre et travaux de réaménagement global du site de Razimont pour 7 378 k€.

Les recettes d'investissement

Chapitres	RECETTES	BUDGET 2024 (+DM)	REALISE 2024	BUDGET 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	250 000,00 €	299 725,64 €	682 250,00 €
13	Subventions d'investissement	142 490,00 €	154 403,74 €	573 651,85 €
16	Emprunts et dettes			3 000 000,00 €
27	Immobilisations financières	33 004,00 €	33 004,00 €	18 004,00 €
RECETTES REELLES		425 494,00 €	487 133,38 €	4 273 905,85 €
021	Virement de la section de fonctionnement	6 132 373,70 €		3 212 643,65 €
040	Amortissements des immobilisations	2 185 230,00 €	2 003 096,68 €	2 100 000,00 €
19	Plus ou moins-value sur cessions		5 780,00 €	
041	Opérations patrimoniales	324,00 €	5 661,23 €	
RECETTES D'ORDRE		8 317 927,70 €	2 014 537,91 €	5 312 643,65 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		8 743 421,70 €	2 501 671,29 €	9 586 549,50 €
R001	Solde d'exécution N-1	1 109 382,07 €	1 109 382,07 €	
R1068	Affectation résultat N-1			4 473 488,04 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		9 852 803,77 €	3 611 053,36 €	14 060 037,54 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- Virement de la section de fonctionnement 3 212 643,65 €
- Nouvel emprunt pour financer les travaux de Razimont 3 000 000,00 €
- Amortissements des immobilisations 2 100 000,00 €
- FCTVA 682 250,00 €
- Subventions d'investissements 573 651,85 €
- Remboursements immobilisations financières 18 004,00 €

c) La dette

La dette concerne uniquement des biens du budget principal. L'encours au 1er janvier 2025 se monte à 1 398 656,46 €. Ce qui représente une dette globale de 10,24 €/habitant et une annuité 2025 de 0,90 €/habitant.

VIII. Le budget primitif 2024-budget annexe – Transit en HT

a) Section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 1 315 460,18 €

Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	REALISE 2024	BUDGET 2025
011	Charges à caractère général	119 670,98 €	143 087,00 €
012	Charges de personnel	141 870,21 €	170 054,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1,63 €	1 002,00 €
66	Charges financières		15 000,00 €
67	Charges exceptionnelles		1 000,00 €
022	Dépenses imprévues		20 000,00 €
DEPENSES REELLES		261 542,82 €	349 732,00 €
042	Opérations d'ordre	20 676,68 €	20 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE		20 676,68 €	20 000,00 €
	Virement à la section d'investissement		945 317,18 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		282 219,50 €	1 315 460,18 €

Les dépenses réelles budgétées se montent à **349 732 €** et sont prévues en augmentation de 34 % par rapport au réalisé 2024. Elles représentent 2,28 € par habitant.

Composées de charges de traitements des déchets banals d'entreprises, de carburant, d'assurance, de télécommunications, d'entretien et de réparations du matériel mobilier, roulant et immobilier ainsi que des dépenses de personnel.

Le personnel représente 48,62 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement

Chapitres	RECETTES	BUDGET 2024	REALISE 2024	BUDGET 2025
70	Vente de produits et prestations de services	399 820,00 €	493 672,97 €	485 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2,00 €	3,91 €	2,00 €
RECETTES REELLES		535 019,91 €	493 676,88 €	485 002,00 €
042	Amortissements	11 788,00 €	11 787,73 €	12 000,00 €
RECETTES D'ORDRE		11 788,00 €	11 787,73 €	12 000,00 €
R002	Solde d'exécution N-1	595 213,07 €	595 213,07 €	818 458,18 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 006 823,07 €	1 100 677,68 €	1 315 460,18 €

Les recettes réelles de fonctionnement sont budgétées pour un montant de 485 002 €, soit une diminution de – 1,75 % par rapport aux recettes réelles 2024.
Ces recettes représentent 3,16 € par habitant (contre 2,60 €/hab en 2024).

Composées de l'utilisation du transit, compétence d'EVODIA (79%) et de la rémunération des apports professionnels (21%).

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Chapitres	DEPENSES	BUDGET 2025
16	Emprunts	35 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	990,00 €
21	Immobilisations corporelles	374 270,00 €
23	Immobilisations en cours	1 498 646,02 €
DEPENSES REELLES		1 908 906,02 €
040	Opérations d'ordre	12 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE		12 000,00 €
020	Dépenses imprévues	10 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 930 906,02 €

Les dépenses et les recettes prévisionnelles d'investissement s'élèvent à 1 930 906,02 €

Dépenses d'investissement prévisionnelles :

- Travaux dans le cadre du réaménagement de la partie transit de Razimont
- Acquisition d'une nouvelle pelle
- Contrôle d'accès et barrières
- Matériel informatique

Les recettes d'investissement

Chapitres	RECETTES	BUDGET 2025
16	Emprunts	500 000,00 €
040	Amortissements des immobilisations	20 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		520 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	945 317,18 €
R001	Résultat antérieur reporté	465 588,84 €
TOTAL CUMULE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 930 906,02 €

IX. Le budget primitif 2024-budget annexe – Panneaux photovoltaïques en HT

a) Section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 43 852,83 €

Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	REALISE 2024	BUDGET 2025
011	Charges à caractère général	4 983,37 €	5 720,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,95 €	2,00 €
022	Dépenses imprévues		850,00 €
DEPENSES REELLES		4 984,32 €	6 572,00 €
042	Opérations d'ordre	19 048,00 €	19 048,00 €
DEPENSES D'ORDRE		19 048,00 €	19 048,00 €
	Virement à la section d'investissement		18 232,83 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		24 032,32 €	43 852,83 €

Les dépenses réelles budgétées se montent à **6 572 €** et sont prévues en hausse de + 31,85 % par rapport au réalisé 2024.

Composées de l'accès au réseau ENEDIS, de l'entretien et de la maintenance des panneaux photovoltaïques et des assurances.

Les recettes de fonctionnement

Chapitres	RECETTES	REALISE 2024	BUDGET 2025
70	Vente de produits et prestations de services	28 007,26 €	26 000,00 €
R002	Solde d'exécution N-1	13 877,89 €	17 852,83 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		41 885,15 €	43 852,83 €

Les recettes réelles de fonctionnement sont budgétées pour un montant de 26 000 €, soit une diminution de - 7,17 % par rapport aux recettes réelles 2024.

Composées de la revente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques.

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Chapitres	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISE 2024	BUDGET 2025
16	Emprunts et dettes assimilées	18 004,00 €	18 004,00 €	18 004,00 €
23	Immobilisations en cours	14 036,89 €		19 020,83 €
DEPENSES REELLES		32 040,89 €	18 004,00 €	37 024,83 €
020	Dépenses imprévues	1 300,00 €		1 300,00 €
R001	Déficit antérieur reporté	11 381,08 €	11 381,08 €	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		44 721,97 €	29 385,08 €	38 324,83 €

Les dépenses et les recettes prévisionnelles d'investissement 2025 s'élèvent à 38 324,83 €.

Dépenses d'investissement prévisionnelles :

- Remboursement de l'avance remboursable vers le budget principal
- Provision pour une prochaine installation de panneaux photovoltaïques

Les recettes d'investissement

Chapitres	RECETTES	BUDGET 2024	REALISE 2024	BUDGET 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 381,08 €	11 381,08 €	
040	Amortissements des immobilisations	19 048,00 €	19 048,00 €	19 048,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		30 429,08 €	30 429,08 €	19 048,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	14 292,89 €		18 232,83 €
001	Résultat antérieur reporté			1 044,00 €
TOTAL CUMULE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		44 721,97 €	30 429,08 €	38 324,83 €

Les dépenses d'investissement sont financées par l'épargne, le résultat antérieur ainsi que les amortissements.

X. Le budget primitif 2024-budget annexe – Redevance incitative en TTC

a) Section de fonctionnement

Les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 1 337 559,86 €

Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	DEPENSES	BUDGET 2025
011	Charges à caractère général	768 422,00 €
012	Charges de personnel	380 100,00 €
65	Autres charges de gestion courante	54 263,00 €
66	Charges financières	5 555,00 €
DEPENSES REELLES		1 208 340,00 €
042	Opérations d'ordre	110 150,00 €
DEPENSES D'ORDRE		110 150,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 318 490,00 €

Les charges à caractère général sont composées notamment :

- Carburant
- Télécommunication
- Matières et fournitures
- Traitement des déchets (69 % des charges générales)
- Assurances statutaire, mobilière, véhicules et immobilière
- Entretien et réparations matériel roulant, biens mobiliers et immobiliers.
- Fournitures non stockées (eau, énergie)

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées des salaires du personnel (31 %), des frais de traitement des déchets ménagers collectés (47 %), de l'entretien/maintenance/assurance/réparations de nos bâtiments et de notre parc poids lourds, de la consommation de carburant, des achats de matières premières et de fournitures, des prestations de services effectuées, des frais de communication, de la cotisation versée au syndicat de traitement, des subventions versées aux habitants au titre de geste de prévention, des indemnités des élus et des intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement

Chapitres	RECETTES	BUDGET 2025
70	Vente de produits et prestations de services	171 450,00 €
74	Dotations et participations	1 083 390,00 €
75	Produits divers de gestion courante	20 000,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 274 840,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 500,00 €
R002 SOLDE D'EXECUTION N-1		42 219,86 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 337 559,86 €

Les recettes réelles de fonctionnement sont budgétées pour un montant de 1 274 840 €

Les ventes de produits et matières sont composées :

- Vente de matières (ferraille, tri, bois, batteries, huiles...)
- Vente de composteurs
- Apports SOVODEB

Les dotations, soutiens et participations contiennent :

- Soutiens filière du tri
- Soutiens des filières Ecomobilier, D3E (déchets d'équipement électriques et électroniques) et Eco DDS

La contribution « Redevance Incitative » est la principale ressource de ce budget 885 k€.

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Chapitres	DEPENSES	BUDGET 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	57 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	351 818,45 €
DEPENSES REELLES		409 318,45 €
040	Opérations d'ordre	20 500,00 €
DEPENSES D'ORDRE		20 500,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		429 818,45 €

Les dépenses et les recettes prévisionnelles d'investissement s'élèvent à 429 818,45 €.

Dépenses d'investissement prévisionnelles :

- Création de vestiaires
- Renouvellement bacs de collecte
- Matériel informatique / pesée embarquée
- 6 sites de compostage collectifs
- 1 transpalette et 1 laveur haute pression
- Provision pour futur achat de camion

Les recettes d'investissement

Chapitres	RECETTES	BUDGET 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 555,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 555,00 €
040	Amortissements des immobilisations	110 150,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		110 150,00 €
R001	Résultat d'investissement reporté	298 043,59 €
	Virement de la section de fonctionnement	19 069,86 €
TOTAL CUMULE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		429 818,45 €

Les dépenses d'investissement sont financées par le résultat antérieur ainsi que par les amortissements.